

# INSCRIPTION AU VIDE-GRENIERS

Attention ! réservation par téléphone obligatoire

**06 71 97 56 27 ou 07 81 13 91 87**

A renvoyer remplie et signée **avant le 11 septembre** (cachet de La Poste faisant foi)

**Mr MULLER Francis 6 route de Beauséjour 87430 Verneuil sur Vienne**

accompagnée du chèque libellé à l'ordre de : **FFMChaptelat**, correspondant au montant total de l'emplacement.

Il sera possible d'annuler une réservation à condition qu'elle soit effectuée

**4 jours francs** avant la date du vide-greniers soit le **11 septembre**.

Les inscriptions reçues par courrier sans réservation téléphonique ne seront pas prises en considération.

Tout emplacement réservé, non réglé et non occupé avant 9 heures sera réattribué.

En cas d'annulation de la manifestation par l'association Foires Fêtes Marchés de Chaptelat, il ne pourra être demandé de dommages et intérêts.

## Renseignements confidentiels et OBLIGATOIRES

Nom et Prénom : .....

Date et lieu de naissance : .....

Adresse complète : .....

Téléphone : ..... Adresse Mail:.....

Pièce d'identité : \* C.I ou P.C n° .....

\* rayer la mention inutile. établi(e) le ..... Par .....

N° de SIRET : .....

### Participation aux frais d'organisation

**3,00€** le mètre linéaire (longueur du stand, 5 mètres minimum)

soit nombre de mètres demandés : .....m x **3€00** = ..... €

Voiture ou Fourgon:.....avec ou sans remorque (préciser) garé derrière le stand

Si fourgon ou voiture et remorque 8 m minimum

L'association Foires Fêtes Marchés de Chaptelat ne peut en aucun cas être tenue pour responsable de la provenance ou de la qualité des objets exposés ou vendus. Les exposants seront accueillis à compter de **7 heures du matin** seulement et les emplacements devront être libérés **PROPRES à 18 heures**.

Par leur adhésion, les exposants attestent sur l'honneur la non participation à plus de 2 manifestations de même nature au cours de l'année civile, déclarent ne pas être professionnels en alimentation et renoncent à tout recours contre l'association Foires Fêtes Marchés de Chaptelat en acceptant le présent règlement.

Mention manuscrite (lu et approuvé) .....

Date et Signature